



Association déclarée N° W912.001630,
créée en 1983

13, rue du 14 juillet - Corbeil Essonnes

<http://www.confluence-91.org> et

<http://www.corbeil-essonnes-environnement.org>

courriel : confluence91@orange.fr

Corbeil-Essonnes-Environnement

(CEE)

Corbeil-Essonnes, le 26 mars 2012

A Monsieur LANDRE
Commissaire Enquêteur en charge de l'enquête publique portant
sur la Déclaration d'Utilité Publique du projet d'opération
d'aménagement de la ZAC de la montagne des glaises

Objet : avis de Corbeil-Essonnes-Environnement sur l'enquête publique de la DUP de la ZAC de la Montagne des Glaises

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de l'avis de notre association, Corbeil-Essonnes-Environnement, sur le dossier de l'enquête publique de la Déclaration d'Utilité Publique liée au projet d'aménagement de la ZAC de la montagne des glaises.

Nous souhaitons vous alerter sur plusieurs points :

- Il nous semble que l'imperméabilisation des sols maximale, sans proposition de compensation efficace face à la déclivité de cette zone classée en zone d'aléa fort sur la carte BRGM retrait gonflement des argiles pose problème. Nous vous rappelons qu'il s'agit là d'une ancienne zone N du PLU de 2005, déclassée en grande partie en 2008 par une révision simplifiée du PLU et que les futures constructions imperméabiliseront plus de 80 % du terrain naturel.
- Les emprises des parcelles situées hors périmètre de la ZAC qui font l'objet de cette DUP, représentent une superficie d'environ 1ha. Elles vont être utilisées pour la nouvelle voie du TCSP, ce qui nécessite l'aménagement d'un giratoire au niveau de la N7.
Ces parcelles seront donc rendues imperméables, et ce n'est pas la mare d'orage située à mi-pente qui pourra absorber les eaux en cas de forte averse, car elle est décalée par rapport à la jonction voie nouvelle-rue E. Zola. Le souterrain de la gare situé lui au bon endroit risque de servir de bassin de rétention à cette occasion.
La géographie spécifique de notre commune et sa densification non raisonnée augmentent dangereusement le débit des eaux de ruissellement vers les points les plus bas : quels sont les dispositifs de captage prévus rue Emile Zola ?
- Nous remarquons sur le plan d'aménagement de la voie nouvelle que le tracé du TCSP est d'une couleur vert gazon, esthétiquement agréable, mais cette future chaussée qui devra supporter des véhicules de 33 tonnes à fréquence élevée, sera, elle aussi rendue nécessairement imperméable, ce qui ajoutera du débit aux eaux de ruissellement en cas de pluies consécutives ou d'orage.

- Force est de constater que tout ce que l'association notait déjà dans son avis sur l'enquête publique de la ZAC de la Montagne des Glaises en octobre 2008, s'est déroulé ou est à venir...à savoir que le déboisement bien en amont de l'aménagement de cette zone, a provoqué des désordres hydrauliques sur toute la zone pavillonnaire en contrebas : caves devenant humides, voire très humides, sources apparaissant dans des jardins nécessitant des pompes de relevage à cause de la déclivité du terrain.
Lors de la réunion publique organisée par la commune et l'AFTRP, le 30 juin 2011, pour la présentation de ce projet, les riverains de la zone en question avaient insisté sur ces désordres nouveaux qui n'ont d'autre origine, nous insistons à notre tour, que le déboisement et l'imperméabilisation des sols dûs aux premières constructions sur le plateau. Il n'y est fait nullement allusion dans ce dossier et le projet est pourtant loin d'être achevé. Quel sera le déséquilibre hydraulique à terme pour cette zone et les zones limitrophes, puisque la nature du sous-sol n'est pas prise au sérieux ?
- Nous rappelons enfin que nous avons pris bonne note de la nouvelle desserte Viry-Châtillon/Gare de Corbeil (ligne TZEN 4). Mais toujours pour les mêmes raisons de géographie qui dessinent la configuration de notre ville, le développement de bon nombre de quartiers pose des problèmes de désenclavement qu'il est indispensable de résoudre au plus tôt. Ainsi, la nouvelle voie automobile débouchera sur la rue Emile Zola qui, assez étroite, mène à des voies et des carrefours déjà saturés. S'il l'on ne veut pas pratiquer la politique de déplacement des bouchons, il va falloir repenser sérieusement toute la problématique des déplacements dans notre commune.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces remarques et nous espérons vivement que, pour l'intérêt général, elles soient prises en compte.

Recevez, monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses

Pierre Michel,
Président de l'Association Corbeil-Essonnes Environnement

PS : Nous joignons, en pièce jointe, notre avis sur l'enquête publique de la ZAC de la Montagne des glaises, qui reste hélas d'actualité.